

## REUNION du 23 mars 2022

Sous la présidence de Monsieur CLAVERIE Claude, Président,

**PRESENTS** : Mme ALLAER Véronique, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, MM. AUGUSTIN Philippe, BAYZE Jean-Claude, BEYRIE Jean-Paul, BOUÉ Henri remplacé par son suppléant BARRERE Gérard, BRET Philippe, DAUGA Benoît, DUFOUR Philippe, LACANNE Jean-Baptiste, LAPEYRE Bernard, MINGUANT Erwan, ROUMAT Max, SOLANS Raymond, VARGA Pierre, ZAGO Jean-Pierre.

**ABSENTS - EXCUSES** : Mme AUGUSTE-MERCADIER Karine, PEROTTO Aline, MM. BALLERINI Francis, BARRERE Etienne, BAUDOUIN Alexandre, DULONG Pierre, DUSSEAU Sylvain, GIACOSA Patrick, LAMBERT François, ROUSSE Jean-François.

M. ROUSSE Jean-François a donné procuration à M. DAUGA Benoît, M. GIACOSA Patrick a donné procuration à M. DAUGA Benoît, M. DUSSEAU Sylvain a donné procuration à M. CLAVERIE Claude, M. LAMBERT François a donné procuration à M. CLAVERIE Claude.

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 février 2022
- Demande d'adhésion de la Commune de Gazaupoury
- Groupement de commande marché de fourniture d'électricité
- Modification du tableau des effectifs
- Service eau potable – Approbation du compte de gestion 2021
- Service eau potable – Approbation du compte administratif 2021
- Service eau potable – Affectation des résultats 2021
- Service eau potable – Vote du budget primitif 2022
- Service assainissement collectif – Approbation du compte de gestion 2021
- Service assainissement collectif – Approbation du compte administratif 2021
- Service assainissement collectif – Affectation des résultats 2021
- Service assainissement collectif – Vote du budget primitif 2022
- Service eau potable – Nouvelle UTEP Consultation levé topographique et bathymétrique : choix de l'entreprise
- Service eau potable – Nouvelle UTEP Consultation études géotechniques : choix de l'entreprise
- Service assainissement collectif – Avenant au marché de travaux de création du système d'assainissement de Pouy Roquelaure
- Rétrocession des réseaux rue de la Solombère – Condom
- Questions diverses

### Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le comité syndical approuve l'ajout d'un point à l'ordre du jour : prestation de service contrôle de l'assainissement non collectif pour le compte de la Communauté de Communes de la Ténarèze

### o) Prestation de service contrôle de l'assainissement non collectif pour le compte de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Le comité syndical décide de réaliser pour le compte de la Communauté de Communes de la Ténarèze – Service public de l'assainissement non collectif

- le contrôle non périodique des systèmes d'assainissement non collectif au tarif unitaire de 80 €
- l'instruction des avis sur dossiers d'urbanisme
  - o CUB au tarif unitaire de 40 €
  - o PC contrôle conception au tarif unitaire de 60 €
  - o PC contrôle exécution au tarif unitaire de 100 €

#### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 février 2022**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **2) Demande d'adhésion de la Commune de Gazaupouy**

Le comité syndical approuve la demande d'adhésion de la Commune de Gazaupouy et décide de procéder à la modification des statuts du SIAEP pour modifier le périmètre du syndicat et préciser la rédaction de l'article 7 en ajoutant les prestations de services en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie et d'Assainissement Non Collectif.

#### **3) Groupement de commande marché de fourniture d'électricité**

Le comité syndical approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Président à la signer.

Le comité syndical désigne les représentants suivants à la Commission d'Appels d'Offre du groupement :

- représentant titulaire : CLAVERIE Claude
- représentant suppléant : LAPEYRE Bernard

#### **4) Modification du tableau des effectifs**

Le comité syndical décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- augmentation de la durée horaire du poste d'agent administratif à 35 heures hebdomadaires
- suppression du poste mi-temps d'agent technique

#### **5) Service eau potable – Approbation du compte de gestion 2021**

Le comité syndical approuve le compte de gestion 2021.

#### **6) Service eau potable – Approbation du compte administratif 2021**

Le comité syndical approuve le compte administratif 2021.

#### **7) Service eau potable – Affectation des résultats 2021**

Le comité syndical décide d'affecter les résultats 2021 comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 338 788,22 €
- excédent de fonctionnement reporté : 405 579,31 €

#### **8) Service eau potable – Vote du budget primitif 2022**

Le comité syndical vote le budget primitif 2022.

#### **9) Service assainissement collectif – Approbation du compte de gestion 2021**

Le comité syndical approuve le compte de gestion 2021.

#### **10) Service assainissement collectif – Approbation du compte administratif 2021**

Le comité syndical approuve le compte administratif 2021.

#### **11) Service assainissement collectif – Affectation des résultats 2021**

Le comité syndical décide d'affecter les résultats 2021 comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €

- excédent de fonctionnement reporté : 719 257,49 €

**12) Service assainissement collectif – Vote du budget primitif 2022**

Le comité syndical vote le budget primitif 2022.

**13) Service eau potable – Nouvelle UTEP Consultation levé topographique et bathymétrique : choix de l'entreprise**

Le comité syndical décide de retenir l'offre de l'entreprise XMGE pour un montant de 13 000,00 € HT.

**14) Service eau potable – Nouvelle UTEP Consultation études géotechniques : choix de l'entreprise**

Le comité syndical décide de retenir l'offre de l'entreprise ALIOS pour un montant de 27 475,00 €.

**15) Service assainissement collectif – Avenant au marché de travaux de création du système d'assainissement de Pouy Roquelaure**

Le comité syndical approuve le projet d'avenant au lot n°1 – réseau du marché de création du système d'assainissement de Pouy Roquelaure présentant une plus-value de 9 748,98 € HT pour présence de roche rocheuse plus importante que prévue, portant ainsi le montant du marché à 216 891,13 € HT.

**16) Rétrocession des réseaux rue de la Solombère – Condom**

Le comité syndical accepte la rétrocession des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif desservant le lotissement Le Clos de la Chêneraie – Rue de la Solombère – Commune de CONDOM et décide d'intégrer ces équipements dans le patrimoine du SIAEP.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Président lève la séance à 20h50.

**Le Président,  
Claude CLAVERIE**

